



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Cinquante-deuxième session
**«Cinquante ans du CSA – Œuvrer ensemble
pour un monde libéré de la faim et de la malnutrition»**

Rome (Italie), 21-25 octobre 2024

RAPPORT INTÉRIMAIRE ANNUEL DU CSA 2024

Le présent rapport intérimaire annuel donne un aperçu des principales activités qui ont été menées entre les sessions de 2023 et de 2024 du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Il comprend des informations actualisées sur les axes de travail, la suite donnée aux décisions et aux recommandations de la 51^e session plénière du CSA et les activités de diffusion de sa Présidente, ainsi qu'une vue d'ensemble des budgets du secrétariat du CSA, du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE-FSN), du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSCPA), du Mécanisme du secteur privé (MSP) et du Mécanisme des fondations philanthropiques (MFP).

I. PRINCIPALES ACTIVITÉS MENÉES ENTRE LES 51^E ET 52^E SESSIONS DU CSA

Concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale: mesures à l'horizon 2030

À l'occasion du 20^e anniversaire des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (adoptées en 2004), il est prévu dans le Programme de travail pluriannuel qu'une manifestation thématique

mondiale visant à suivre l'utilisation des Directives volontaires et les progrès accomplis à cet égard se tiennent lors de la 52^e session du CSA.

En vue de cette manifestation thématique mondiale, le CSA a lancé entre mai et décembre 2023, en collaboration avec l'équipe chargée du droit à l'alimentation au sein de la FAO, un appel à contributions pour l'établissement de rapports sur la concrétisation du droit à une alimentation adéquate et l'appropriation des Directives sur le droit à l'alimentation par toutes les parties prenantes du CSA.

Le secrétariat a rassemblé et analysé 46 contributions de parties prenantes du CSA dans le document CFS 2024/52/Inf.20, intitulé *Suivi de l'utilisation et de l'application des Directives volontaires du CSA à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale – Analyse par le secrétariat des contributions reçues à l'appui de la manifestation thématique mondiale*.

L'analyse du secrétariat servira de document de référence pour la 52^e session du CSA et permettra d'éclairer la manifestation de suivi.

Le rôle et les droits des travailleurs des systèmes agricoles et alimentaires

Cet axe de travail portant sur le rôle et les droits des travailleurs des systèmes agricoles et alimentaires a été inclus dans le Programme de travail pluriannuel 2024-2027, adopté lors de la 51^e session du CSA.

L'objectif est de tenir un débat en séance plénière pendant la 52^e session du CSA, en octobre 2024, afin de mettre en lumière le rôle essentiel du travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires sous l'angle du droit à l'alimentation. Cette séance permettra également aux parties prenantes concernées d'examiner les synergies et complémentarités potentielles entre les accords du CSA relatifs aux politiques et les travaux de convergence des politiques de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Une note d'information établie par le secrétariat et intitulée *Promouvoir le travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires* fournira des renseignements à ce sujet lors de la 52^e session du CSA.

Gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires

L'axe de travail quadriennal «Gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires» fait partie du Programme de travail pluriannuel 2024-2027 dans le cadre de la fonction stratégique 1 (Plateforme) du CSA. Il prévoit des réunions semestrielles régulières pour examiner l'évolution de la situation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, partager des expériences, échanger des données et des renseignements sur les initiatives existantes et débattre des questions clés en vue d'améliorer la coordination des politiques et la gouvernance collaborative, en accordant une attention particulière aux pays et aux groupes les plus touchés.

Durant la période intersessions, deux réunions ont été organisées: une réunion de démarrage en ligne et une réunion hybride, qui s'est tenue en septembre au siège de la FAO. Ces réunions ont permis à différentes parties prenantes de faire part de leurs expériences et points de vue sur les crises alimentaires ainsi que sur diverses manières d'y faire face.

Le rapport succinct de la Présidente du CSA sur la gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires vise à éclairer les débats de la 52^e session du CSA qui

seront menés au titre du point intitulé *Renforcement de l'action coordonnée face à la crise alimentaire – L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024*.

Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Le Groupe de travail à composition non limitée du CSA sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, sous l'égide de M^{me} Lara Lobo Monteiro (Brésil), Représentante permanente suppléante du Brésil, a parachevé les recommandations de politique générale du CSA sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, après deux cycles de négociations qui ont eu lieu la première semaine de juin et la première semaine de juillet 2024.

Le processus a débuté par le lancement du rapport du HLPE-FSN en juillet 2023, suivi de la participation active d'un large éventail de parties intéressées lors des différentes étapes de l'élaboration des recommandations. Ces dernières comprenaient un débat thématique dont les participants devaient analyser les concepts spécifiques et les domaines d'action prioritaires contenus dans le rapport du HLPE-FSN, ainsi que deux réunions du Groupe de travail à composition non limitée du CSA au cours desquelles le projet de recommandations a été examiné. Par ailleurs, on a donné différentes occasions aux parties prenantes du CSA de fournir des contributions par écrit en vue d'éclairer l'élaboration des diverses versions du document de politique générale.

Le projet de texte final des recommandations de politique générale sera présenté pour examen et adoption officielle à la 52^e session du CSA.

Débat approfondi sur le renforcement des mesures visant à améliorer la connaissance, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité des produits du CSA relatifs aux politiques à tous les niveaux

Le Groupe de travail à composition non limitée du CSA tenu d'élaborer un plan d'action destiné à renforcer l'assimilation des accords de politique générale du CSA a mis au point un plan d'action visant à améliorer la connaissance, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité des produits du CSA relatifs aux politiques.

Dans le cadre de ce processus, quatre réunions ont été organisées, dont une réunion de lancement, et les différentes parties prenantes du CSA ont eu l'occasion d'apporter leur contribution, à la fois à l'oral pendant les réunions et par écrit. Les discussions et les délibérations ont été alimentées par les présentations préliminaires des représentants des parties prenantes ayant de l'expérience dans l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques visant à améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition aux niveaux régional, national et local.

Après l'élaboration d'une esquisse de plan d'action, examinée lors de la 1^{re} réunion du Groupe de travail à composition non limitée en mars, les réunions suivantes du Groupe de travail, en avril et en juillet, ont permis aux parties prenantes de faire part de leurs commentaires et de discuter respectivement de l'avant-projet et de la version finale du plan d'action.

La version définitive du plan d'action sera présentée à la 52^e session du Comité, pour examen et adoption.

Forum sur l'appropriation des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Comme prévu dans le Programme de travail pluriannuel du CSA 2024-2027, un forum sur l'appropriation des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles est prévu le jeudi 24 octobre 2024, à l'occasion de la 52^e session du CSA.

Ce forum sera l'occasion de débattre et de recueillir des engagements politiques de la part de gouvernements, de donateurs, de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies en faveur du renforcement de la promotion et de la mise en œuvre des Directives volontaires.

Pendant la période intersessions, une action ciblée de diffusion a été menée auprès des parties prenantes du CSA et des partenaires d'exécution, dont les organismes ayant leur siège à Rome, ONU-Femmes et des donateurs potentiels, pour renforcer la collaboration et consolider d'éventuels partenariats afin de mieux faire connaître les Directives.

La Présidente du CSA a promu l'initiative de la FAO intitulée «S'engager vers plus d'égalité», une démarche menée à l'échelle mondiale qui vise à renforcer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires au moyen de financements et de partenariats. Cette initiative, faisant fond sur la dynamique créée par l'adoption des Directives volontaires par les États membres, s'appuiera sur cet instrument, notamment pour catalyser l'action afin de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, réunir les parties prenantes et cerner les synergies et les points d'entrée permettant d'élaborer des programmes de développement axés sur les femmes.

Vous trouverez de plus amples informations sur les activités de diffusion de la Présidente du CSA en rapport avec ces Directives volontaires et les autres produits du CSA relatifs aux politiques à la section «Communication et diffusion» du présent rapport.

Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les contributions du CSA au [Forum politique de haut niveau de 2024](#) ont été élaborées à la suite d'un processus consultatif avec les membres du Bureau et du Groupe consultatif du CSA, dans le cadre desquelles la Vice-Présidente du CSA (M^{me} Jenny Louise Reid, Représentante permanente adjointe de la Nouvelle-Zélande) a apporté son concours en tant que rapporteuse.

Ces contributions délivrent des messages clés et contiennent des recommandations concrètes émanant du CSA dans des domaines qui nécessitent une attention immédiate, en relation avec la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) 1, 2, 13, 16 et 17 sur le thème général «Renforcer le Programme 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples: mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes».

Toujours dans le cadre du Forum politique de haut niveau 2024, le CSA a coorganisé une manifestation parallèle le 12 juillet, intitulée «Le rôle catalytique de l'intégration des politiques et de la gouvernance inclusive pour la transformation des systèmes alimentaires et l'accélération des ODD», qui visait à souligner le rôle que jouent les politiques, y compris celles élaborées sur la base des accords de politique générale du CSA à l'appui de la transformation des systèmes alimentaires pour la réalisation de l'ODD 2 et la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate.

Cette manifestation parallèle a illustré avec succès les expériences de plusieurs pays dans la mise en œuvre de politiques au niveau national, ainsi que le rôle des coalitions d'action dans l'appui prêté à ces processus.

Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE-FSN)

Le HLPE-FSN, interface du CSA entre la science et les politiques, est une pierre angulaire de la réforme de 2009 et contribue à ses deux principaux objectifs: fournir des données factuelles et encourager l'inclusion.

Le HLPE-FSN a obtenu, dans les délais prévus, les résultats attendus. Citons quelques-uns des principaux résultats enregistrés en 2024:

- ✓ Publication (en anglais), le 2 juillet 2024, de son 19^e rapport intitulé *Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale*. Le rapport et son

résumé peuvent être consultés sur le [site web du HLPE-FSN](#) et le [Portail de connaissances de la FAO](#).

- ✓ Le Comité directeur a analysé l'état de la crise actuelle d'insécurité alimentaire grave ou aiguë et a publié le document de synthèse *Conflict-induced acute food crises: potential policy responses in light of current emergencies* (Crises alimentaires aiguës engendrées par des conflits: interventions possibles à la lumière des situations d'urgence actuelles), mis à disposition sur le [site web du HLPE-FSN](#) et le [Portail de connaissances de la FAO](#).
- ✓ Progrès importants dans l'élaboration du prochain rapport sur la création de systèmes alimentaires résilients, qui doit être publié en juin ou juillet 2025:
 - La consultation sur les questions qui seront abordées dans le rapport a été menée du 17 mai 2024 au 25 juin 2024 au moyen de la plateforme du Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition (Forum FSN), et a permis d'obtenir 58 contributions de 32 pays, provenant d'un large éventail d'organisations issues du secteur public et privé, d'établissements universitaires, de la société civile et d'organisations non gouvernementales (ONG).
 - L'appel à candidatures d'experts pour l'équipe de rédaction du rapport *Building resilient food systems* (Création de systèmes alimentaires résilients) était ouvert du 20 mai au 12 juin 2024. Au total, 294 demandes de participation ont été reçues. Avec l'appui du secrétariat, le Comité directeur examine attentivement toutes les candidatures afin que l'équipe soit à la fois de taille raisonnable et équilibrée sur le plan de l'expertise multidisciplinaire et de la représentation régionale, en recherchant les compétences scientifiques requises ainsi que le meilleur équilibre possible du point de vue de l'âge, du genre et de la représentation géographique. Les compétences disponibles au sein de l'équipe seront complétées par celles du Comité directeur.
- ✓ Le Comité directeur s'est également employé à définir le cadre du rapport *Preserving, strengthening and promoting Indigenous Peoples' food and knowledge systems and traditional practices for sustainable food systems* (Préservation, renforcement et promotion des systèmes alimentaires, systèmes de connaissances et pratiques traditionnelles des peuples autochtones au service de systèmes alimentaires durables), qui sera publié en juin ou juillet 2025, ainsi qu'à déterminer l'expertise nécessaire à sa rédaction.
 - Le cadre du rapport est prêt et sera envoyé pour consultation par l'intermédiaire du Forum FSN en septembre 2024.

Toutes les activités énumérées ont été étayées par de vastes campagnes de communication, y compris la mise à jour du site web du HLPE-FSN et la publication de billets de blog, l'envoi de messages ciblés aux parties prenantes concernées, des publications quotidiennes sur les réseaux sociaux X et LinkedIn, et un partage d'informations sur la liste de diffusion du CSA. De plus, les experts du HLPE-FSN ont participé à des manifestations internationales et à des réunions stratégiques afin de développer davantage encore le travail du HLPE-FSN.

Mécanisme du secteur privé

Entre novembre 2023 et juillet 2024, le MSP a contribué à toutes les activités et les négociations du CSA. Il a notamment joué un rôle actif dans le cadre des négociations du Groupe de travail à composition non limitée chargé du projet de recommandations de politique générale du CSA portant sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ces négociations s'étant déroulées selon des modalités hybrides, le MSP a pu jouer un rôle actif en présentiel, tandis qu'un éventail de ses membres ont pu suivre les discussions en ligne.

Par ailleurs, le MSP a coordonné sa contribution à l'appel à formulation d'observations sur le projet de rapport volontaire du HLPE-FSN concernant le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale, et a participé aux débats lors de la publication du rapport du HLPE-FSN (en version anglaise) en juillet.

En plus de coordonner la position et les contributions de la délégation, le MSP a encouragé l'assimilation des produits du CSA, notamment dans le contexte du Forum politique de haut niveau et d'autres manifestations spéciales avec les organismes des Nations Unies, y compris l'Organisation

mondiale du commerce (OMC). À cette fin, il a participé à la manifestation parallèle parrainée par le CSA pendant le Forum politique de haut niveau 2024 intitulée «Le rôle catalytique de l'intégration des politiques et de la gouvernance inclusive pour la transformation des systèmes alimentaires et l'accélération des ODD» et a pu y faire part de son expérience réussie en matière de collaboration avec le CSA. En outre, les membres du MSP participeront au symposium annuel en ligne de l'OMC, qui aura lieu en décembre 2024.

Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones du CSA

Durant la période intersessions, entre novembre 2023 et juillet 2024, le MSCPA a contribué activement à tous les axes de travail actifs du CSA. Il a notamment participé aux activités des groupes de travail à composition non limitée et aux négociations dans les axes de travail du CSA portant sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et sur le renforcement de l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques. Il a également apporté son concours à la rédaction du rapport du HLPE-FSN sur le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains et du rapport sur la création de systèmes alimentaires résilients. En outre, le MSCPA a joué un rôle important dans le développement de l'axe de travail du CSA sur la gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux crises alimentaires, et a commencé à promouvoir l'adoption et la diffusion des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres. Les organisations membres du MSCPA ont également participé à de nombreuses activités de communication, et ont créé des liens avec des plateformes de la société civile collaborant avec les instances de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et ONU-Femmes.

Lors des réunions du Bureau et du Groupe consultatif du CSA auxquelles il a pris part, le MSCPA a souligné qu'il importait de faire du droit à l'alimentation le fil conducteur de la 52^e session du Comité, conformément au Programme de travail pluriannuel 2024-2027. Il a appelé à relever les défis relatifs à la reconnaissance des droits et au respect de l'autodétermination des peuples autochtones dans les processus actuels et futurs du CSA, et ce tout particulièrement en ce qui concerne les connaissances et les systèmes alimentaires des peuples autochtones. Le MSCPA a mis en lumière la nécessité de garantir les conditions d'une véritable participation de la société, exhortant la FAO et les autres organismes ayant leur siège à Rome à continuer de soutenir les organisations de la société civile et des peuples autochtones. Il a également insisté sur le besoin de mettre en œuvre le Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées, et a appelé à cesser d'utiliser la nourriture comme arme de guerre, compte tenu notamment des génocides et des conflits en cours à Gaza, au Soudan, en Haïti et dans bien d'autres pays et territoires. En outre, le MSCPA a prôné une approche de la gouvernance alimentaire fondée sur les droits humains et d'une transformation des systèmes alimentaires ancrée dans la réalisation du droit à l'alimentation.

Mécanisme des fondations philanthropiques

Entre novembre 2023 et juillet 2024, le MFP a contribué activement au processus de négociation sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. En outre, il a participé aux activités du Groupe de travail à composition non limitée chargé de l'axe de travail portant sur l'assimilation, et œuvre actuellement à l'élaboration d'une stratégie visant à donner plus de visibilité au CSA et à ses produits de politique générale au sein de la communauté philanthropique, notamment en mettant en évidence la manière dont les décisions du CSA influent déjà sur la philanthropie.

II. COMMUNICATION ET DIFFUSION

Le point sur la 51^e session du CSA

La 51^e session du CSA s'est tenue du 23 au 27 octobre et le 25 novembre 2023, selon des modalités hybrides. Étaient présents des délégués de 130 membres et de 10 États non membres du Comité, ainsi que des représentants de:

- ✓ 19 institutions et organismes du système des Nations Unies;
- ✓ 226 organisations de la société civile;
- ✓ 37 organisations internationales de recherche agronomique;
- ✓ 3 institutions financières internationales ou régionales;
- ✓ 141 associations du secteur privé et 1 fondation philanthropique privée;
- ✓ 41 observateurs.

Étaient inscrits 1 vice-président, 10 ministres, 13 vice-ministres et 3 secrétaires d'État. Le rapport de la 51^e session et tous les documents utiles, notamment les discours, les présentations et les déclarations nationales, sont accessibles en ligne sur le site web de la session.

Manifestations parallèles

Afin d'enrichir et de compléter cette 51^e session, le CSA a organisé 36 manifestations parallèles au cours des cinq jours de la réunion. Chacune d'elles a mis en lumière des activités de parties prenantes qui ont un rapport avec la vision et le mandat du Comité, en particulier celles dans lesquelles ses directives et ses cadres sur les politiques sont utilisés de manière efficace pour encourager les partenariats en vue de faire avancer le Programme 2030, en particulier l'ODD 2.

Activités de diffusion de la Présidente

Depuis son élection en octobre 2023 et sa prise de fonctions le 25 novembre 2023, M^{me} Nosipho Nausca-Jean Jezile, Ambassadrice d'Afrique du Sud et Présidente du CSA, a participé à de nombreuses initiatives stratégiques publiques, bilatérales et privées avec des partenaires et des acteurs essentiels afin de faire mieux connaître le CSA, son modèle multipartite et ses accords de politique générale, et de tisser des liens forts entre le Comité et les instances et processus mondiaux et régionaux concernés. Elle bénéficie de l'aide du secrétariat du CSA pour élaborer ses interventions publiques.

Au cours de la dernière période intersessions, la Présidente du CSA a participé à de nombreuses manifestations publiques et à des forums multilatéraux de haut niveau, et a tenu un grand nombre de réunions bilatérales à l'échelon ministériel.

Elle a notamment mené les activités suivantes:

Initiatives institutionnelles au niveau mondial (système des Nations Unies):

- Participation en qualité d'oratrice à la 28^e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28) à Dubai lors d'une manifestation parallèle.
- Participation en qualité d'oratrice à la 1^{re} Conférence mondiale de travail des représentants de la FAO, en 2023.
- Participation en qualité d'oratrice au Forum paysan, manifestation mondiale organisée par le Fonds international de développement agricole (FIDA), à l'occasion du débat sur le thème

«Élargir l'accès des petits exploitants au financement pour investir dans une production alimentaire plus durable et accéder aux marchés».

- Participation à la session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à Colombo (Sri Lanka) et déclaration.
- Participation en qualité d'oratrice principale à la manifestation parallèle de la FAO lors de la réunion de la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU), intitulée «Vers l'instauration d'un nouveau domaine sous l'égide de la Commission».
- Participation à la session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient à Amman (Jordanie) et déclaration.
- Participation en qualité d'oratrice à la réunion du Comité directeur international de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028.
- Allocution vidéo à l'occasion d'une manifestation prévue en marge de la 68^e session de la Commission de la condition de la femme, sur le thème «Investir dans l'égalité des genres au sein des systèmes agroalimentaires».
- Participation à la session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Georgetown (Guyane) et déclaration.
- Participation à la session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à Rabat (Maroc) et déclaration.
- Allocution vidéo à l'occasion de la Conférence de la société civile des Nations Unies 2024.
- Participation à la session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe accueillie par la République de Moldova, qui a eu lieu au siège de la FAO, à Rome (Italie), et déclaration.
- Participation en qualité d'oratrice principale à une manifestation organisée en marge de la 56^e session du Conseil des droits de l'homme.
- Participation en qualité d'oratrice et d'intervenante à quatre manifestations tenues en marge du Forum politique de haut niveau à New York, dont une coorganisée par le CSA.

Initiatives institutionnelles dans le cadre d'autres manifestations mondiales, régionales et nationales:

- Participation au Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture, organisé par le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture de l'Allemagne, dans le cadre duquel le Comité a coordonné l'organisation de l'une des tables rondes de haut niveau, sous la houlette de sa Présidente.
- Participation en qualité d'oratrice au séminaire international sur le thème de la gouvernance démocratique des systèmes alimentaires pour la réalisation du droit humain à une alimentation adéquate, organisé par le Conseil national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA) de la République du Brésil.
- Participation à une réunion de haut niveau pour la création du réseau de politiques publiques en faveur de systèmes agroalimentaires sains et durables, organisée par le Ministère de la santé du Mexique, avec les bureaux régionaux de la FAO, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation panaméricaine de la Santé/Organisation mondiale de la Santé (OPS/OMS), lors de laquelle la Présidente du CSA a prononcé l'allocution d'ouverture.
- Participation en qualité d'oratrice principale à un webinaire sur la voie vers l'égalité des genres dans le contexte de la sécurité alimentaire, organisé conjointement par le Ministère des affaires rurales de la Suède, la FAO, l'Agence suédoise de coopération et d'aide au

développement international et l'Initiative suédoise pour un réseau international de l'agriculture (SIANI).

- Participation à plusieurs réunions du groupe des Amis du droit à l'alimentation (actuellement présidé par l'Allemagne et le Brésil) à Rome.
- Participation en tant qu'oratrice à une réunion du groupe «Questions alimentaires et agricoles internationales» de l'UE à Bruxelles (Belgique).
- Allocution vidéo lors de la XI^e réunion régionale de l'Observatoire du droit à l'alimentation en Amérique latine et dans les Caraïbes.
- Participation en tant qu'oratrice principale à la Rencontre mondiale sur la fraternité humaine organisée par la fondation vaticane Fratelli tutti lors de la séance intitulée «Être humain dans le contexte des systèmes alimentaires mondiaux à l'approche de 2030».
- Participation à la 2^e réunion de l'équipe spéciale du G20 pour la mise en place de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté à Teresina (Brésil).
- Participation à la conférence Politiques contre la faim à Berlin: multiples interventions, y compris des déclarations d'ouverture et de clôture.
- Participation en qualité d'experte à la Table ronde de haut niveau sur le renforcement de la coopération de l'Union européenne en matière de sécurité nutritionnelle mondiale.
- Allocution vidéo à l'occasion de la conférence Partenaires pour le changement organisée par le Ministère fédéral allemand de la coopération et du développement économiques.

Initiatives dans le cadre de manifestations organisées par des parties prenantes du CSA:

Au cours de cette période, la Présidente du CSA a également pris la parole en tant qu'oratrice ou invitée lors de manifestations organisées par le MSCPA, le MSP et les instances de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale. Elle est également intervenue dans le cadre d'autres manifestations et réunions organisées par la FAO, le FIDA, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'OMS, la Banque mondiale et d'autres entités du système des Nations Unies.

Le droit à une alimentation adéquate, les crises mondiales de sécurité alimentaire en cours, la transformation des systèmes alimentaires, ainsi que le rôle du CSA et de ses accords de politique générale, ont occupé une place centrale dans le cadre de plusieurs autres réunions organisées au cours de la période intersessions.

Activités de diffusion du HLPE-FSN

Les travaux des experts du HLPE-FSN nécessitent des recherches et des analyses approfondies, mais les messages clés du Groupe d'experts de haut niveau doivent être concis et facilement compréhensibles. En communiquant ses messages dans un langage clair, dénué de jargon, et en utilisant des éléments visuels qui retiennent l'attention, le HLPE-FSN veille à rendre ses rapports accessibles à un large lectorat, notamment aux responsables de l'élaboration des politiques, aux organes de presse, aux organisations de la société civile et au grand public. Il facilite ainsi la compréhension des questions qui se posent et la mobilisation en faveur de leur résolution, ce qui améliore la sensibilisation et offre de nouveaux leviers d'action.

La mobilisation des parties prenantes est l'un des autres aspects essentiels de la communication efficace du HLPE-FSN. Le travail de collaboration avec les organisations de la société civile, les associations d'agriculteurs et les réseaux concernés permet de tenir compte d'une diversité de points de vue et de s'assurer que les recommandations répondent aux besoins et aux problèmes des différents groupes d'individus. L'organisation de consultations par voie électronique, les appels à candidatures d'experts, les tables rondes et les webinaires ont facilité l'établissement de dialogues constructifs,

l'échange de connaissances et le sentiment d'appropriation des parties prenantes, ce qui a permis d'obtenir une plus grande adhésion et de réussir à mettre en œuvre les politiques.

Les membres du Comité directeur du HLPE-FSN, les experts de l'équipe de rédaction et les fonctionnaires du secrétariat ont participé à plus de 40 réunions et manifestations internationales entre octobre 2023 et juillet 2024 afin de faire connaître les produits du HLPE-FSN.

De plus, le HLPE-FSN utilise différents canaux de communication pour renforcer sa visibilité et son impact. Sur son site web, il centralise des informations dans les six langues de l'ONU, qui sont communiquées régulièrement sous la forme de comptes rendus, de synthèses et de zooms sur son activité. Entre octobre 2023 et juillet 2024, il a publié [18 communiqués sur des actualités et des faits marquants](#).

On trouve également sur le site des présentations et des vidéos visant à mobiliser différents publics et à satisfaire divers besoins d'information. Notamment, une [présentation vidéo](#) a été réalisée en 2024 à l'occasion de la publication du 19^e rapport du HLPE-FSN, qui porte sur le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale.

En outre, le HLPE-FSN a tiré parti de la puissance des réseaux sociaux afin de communiquer ses messages plus largement et de mobiliser d'autres publics. Grâce à sa participation active sur des plateformes comme [X](#) et [LinkedIn](#), il a pu diffuser des messages clés, faire connaître l'état d'avancement de certaines recherches et annoncer des manifestations en temps réel. Il s'est employé à mobiliser les publics visés par des contenus interactifs, à répondre aux questions et aux observations, et à faire connaître des exemples de réussite et des études de cas, ce qui a contribué à promouvoir le sentiment d'appartenance et a encouragé le public à participer à la concrétisation des objectifs fixés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Le nombre d'abonnés au compte Twitter a connu une hausse de 62 pour cent entre octobre 2023 et juillet 2024 et le public touché sur LinkedIn a augmenté de 85 pour cent pendant la même période.

Le secrétariat du HLPE-FSN collabore avec différentes organisations, institutions, associations et plateformes qui reprennent les publications du HLPE-FSN et leur donnent davantage d'écho. Par exemple, en 2023, l'Académie ANH, qui rassemble des chercheurs, des professionnels et des décideurs politiques œuvrant pour une meilleure nutrition et une meilleure santé grâce à des systèmes agricoles et alimentaires améliorés, et qui compte plus de 9 000 membres dans plus de 145 pays, a commencé à partager les articles du HLPE-FSN, car ils présentent un grand intérêt pour son réseau mondial.

Pour terminer, la mobilisation active des médias constitue un volet essentiel de la stratégie de communication du HLPE-FSN. En nouant des liens solides avec des journalistes et des organes de presse, celui-ci s'assure de la fiabilité des informations communiquées et facilite la diffusion de ses travaux de recherche et de ses recommandations de politique générale. Deux communiqués de presse ont été distribués par le secrétariat du HLPE-FSN. En outre, les membres du Comité directeur ont publié plusieurs articles d'opinion et articles scientifiques inspirés des rapports du HLPE ou y faisant référence. On trouvera toutes les publications correspondantes dans une [section spéciale du site web](#), qui rassemble la plupart des articles, des mentions et des entretiens dans les médias, avec plus de 110 sources d'information recensées dans différentes langues entre octobre 2023 et juillet 2024.

III. BUDGET ET MOBILISATION DE RESSOURCES

Secrétariat du CSA

Le secrétariat du CSA ne reçoit pas de contribution directe de ses membres, mais les organismes ayant leur siège à Rome soutiennent ses activités et contribuent à la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel du CSA, en lui allouant le temps de travail de membres de leur personnel, ainsi que des ressources humaines hors fonctionnaires.

Les trois organismes sis à Rome versent au secrétariat du CSA environ 4 050 000 USD par exercice biennal, montant auquel ils contribuent à parts égales, ce qui représente 2 025 000 USD par an au total, soit 675 000 USD par organisme et par an. Ce budget couvre principalement les dépenses de personnel de base et des activités liées aux séances plénières, ainsi que celles consacrées aux tâches menées entre les sessions, en fonction des ressources disponibles. S'agissant de la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel, les déficits de financement sont comblés au moyen de ressources extrabudgétaires, notamment par le financement de projets par des donateurs externes ou par des contributions volontaires.

Le montant total des contributions des organismes ayant leur siège à Rome s'est élevé à 1 891 000 USD en 2023 et à environ 2 561 563 USD en 2024. En février 2024, le FIDA a versé une contribution, par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire, d'un montant total d'1 million d'USD, qui a couvert les contributions de 2023 et de 2024, et a détaché un fonctionnaire de niveau P-5. En 2024, le PAM et la FAO ont versé des contributions estimées pour chacun de ces organismes à 675 000 USD (tableau 1: budget du CSA 2022-2024).

Le montant total des dépenses couvertes par les ressources allouées au titre du Programme ordinaire s'est élevé à 1 570 914 USD en 2023 et son montant estimatif s'élève à 2 247 219 USD en 2024 (Fonds fiduciaire du FIDA inclus). Il couvre les dépenses liées aux postes suivants du secrétariat du CSA: personnel de base, consultants, session plénière annuelle et coûts de fonctionnement annuel.

Les fonds extrabudgétaires ont permis de couvrir des dépenses de 375 465 USD en 2023 et des dépenses qui devraient atteindre, selon les prévisions, 822 682 USD d'ici à la fin de l'année 2024. La hausse découle principalement du prolongement de la durée de financement de deux fonds fiduciaires jusqu'en 2025. Le montant total des dépenses du secrétariat du CSA est estimé à 3 069 901 USD en 2024. Il est couvert à la fois par des ressources provenant du Programme ordinaire et par des fonds extrabudgétaires.

En règle générale, les contributions versées au titre du Programme ordinaire par les organismes ayant leur siège à Rome ne sont pas utilisées pour financer les activités complémentaires du secrétariat du CSA (axes de travail liés à la convergence des politiques, manifestations de haut niveau et assimilation des directives et des produits du CSA relatifs aux politiques, par exemple). En 2024, les ressources extrabudgétaires ont principalement été consacrées à l'axe de travail sur la convergence des politiques visant à réduire les inégalités, à la promotion de directives volontaires sur les données et à l'amélioration de la connaissance et de l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques (axe de travail sur l'assimilation), comme indiqué en détail au tableau 2 (dépenses 2024 du CSA par activité).

Tableau 1: budget du CSA 2022-2024 (USD)
(au 30 juin 2024)

	2022	2023	2024	2024 ^e	2024 ^e
	(montants effectifs) Janv. - Déc.	(montants effectifs) Janv. - Déc.	(montants effectifs + montants engagés) Janv. - Juin	(prévisions) Juill. - Déc.	(prévisions) Janv. - Déc.
1. Contributions			(a)	(b)	(a) + (b)
<u>1.1. Programme ordinaire</u>					
FAO	675 000	675 000	440 982	234 018	675 000
Personnel détaché (P-5)	168 670	172 939	0	57 699	57 699
Programme ordinaire de la FAO ^[1]	506 330	502 061	440 982	176 319	617 301
PAM	725 000	716 000	392 292	282 708	675 000
Personnel détaché (P-5)	226 512	230 004	230 796	0	230 796
Contribution au Programme ordinaire de la FAO ^[2]	498 488	485 996	161 496	282 708	444 204
<u>1.2. FIDA</u>	400 000	500 000	248 326	963 237	1 211 563
Personnel détaché (P-5)	0	0	211 563	0	211 563
Contribution au Programme ordinaire de la FAO (2022-2023) et Fonds fiduciaire 2024 ^[3]	400 000	500 000	36 763	963 237	1 000 000
Total des contributions des organismes ayant leur siège à Rome	1 800 000	1 891 000	1 081 600	1 479 963	2 561 563
(1.1. Programme ordinaire + 1.2 Fonds fiduciaire du FIDA)					
<u>2. Dépenses engagées au titre du Programme ordinaire</u>					
Montant total des dépenses: Programme ordinaire + Fonds fiduciaire (FIDA) (2)	(1 929 397)	(1 570 914)	(1 075 601)	(1 171 618)	(2 247 219)
Solde disponible, le cas échéant, pour la planification budgétaire	(129 397)	320 086	5 999	308 345	314 344
(Contributions - Dépenses engagées au titre du Programme ordinaire) (1-2)					
<u>3. Ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires extérieurs)</u>					
UNJP/GLO/944/EC (2019-2023) Financement de l'UE pour le Programme de travail pluriannuel	199 381	56 662	0	0	0
GCP/GLO/493/MUL (2019-2023) Financement de plusieurs donateurs alloué à l'égalité des genres	615 711	110 617	9 963	0	9 963
GCP/GLO/932/MUL (2019-2024) Financement de plusieurs donateurs pour le Programme de travail pluriannuel	82 385	14 935	122 121	46 576	168 697
MTF/GLO/1038/BMG (2022-2023) Financement bilatéral alloué à la question des données ^[4]	252 922	193 251	219	141 527	141 746
UNSP/GLO/1166/EC (2024-2026) Financement de l'UE pour le Programme de travail pluriannuel	0	0	207 054	106 146	313 200
GPC/GLO/1202/GER-F (2024-2025) Financement de l'Allemagne alloué à l'assimilation ^[4]	0	0	535	188 541	189 076
Montant total des ressources extrabudgétaires (3)	1 150 399	375 465	339 892	482 790	822 682

DÉPENSES TOTALES DU CSA: Programme ordinaire, Fonds fiduciaire (FIDA) et ressources extrabudgétaires (2 + 3)	3 079 796	1 946 379	1 415 493	1 654 408	3 069 901
---	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

[1] Les contributions au titre du Programme ordinaire de la FAO couvrent les dépenses de personnel des services généraux, mais ne couvrent pas le détachement du membre du personnel de niveau P-5 qui a assumé les fonctions de secrétaire par intérim du CSA entre novembre 2022 et mars 2024.

[2] Les contributions du PAM au titre du Programme ordinaire de la FAO comprennent le financement demandé par le secrétariat du CSA d'un contrat de courte durée d'un personnel de niveau P-3 (148 000 USD).

[3] Les contributions du FIDA sont indiquées aux périodes d'encaissement effectif sur les comptes de la FAO. Le montant total des contributions au titre de 2021 (500 000 USD) a été encaissé en deux fois, soit 100 000 USD en décembre 2021 et 400 000 USD en février 2022 (montants indiqués dans le tableau). Les contributions au titre de 2022 ont été encaissées en mars 2023 (500 000 USD). Les contributions au titre de 2023 et 2024 ont été encaissées en février 2024 (1 000 000 USD).

S'agissant de la période Février 2024 -fin janvier 2025, un membre du personnel de niveau P-5 est détaché en sus des contributions en espèces.

[4] Prolongement sans coût supplémentaire: GCP/GLO/1202/GER-F (jusqu'en octobre 2025) et MTF/GLO/1038/BMG (jusqu'en mars 2025).

Tableau 2: dépenses 2024 du CSA par activité (USD)
(au 30 juin 2024)

BUDGET DU CSA	2024	2024 ^e	2024 ^e
	(dépenses effectives + engagements de dépenses)	(prévisions)	(montant total des prévisions)
	Janv. - Juin 2024	Juill. - Déc. 2024	Déc. 2024
	USD	USD	USD
1. PERSONNEL DE BASE ET CONSULTANTS^{1/}	1 022 747	244 278	1 267 025
2. DIFFUSION D'INFORMATIONS – PRÉSIDENTE ET PERSONNEL^{2/}	62 588	62 412	125 000
3. SESSION PLÉNIÈRE ET FONCTIONNEMENT ANNUEL			
<i>Communication et établissement de rapports</i>	25 200	75 200	100 400
<i>Dépenses générales de fonctionnement (dépenses liées à la session plénière et dépenses annuelles du CSA)</i>	35 141	80 513	115 654
<i>Interprétation</i>	0	225 000	225 000
<i>Traduction</i>	0	200 000	200 000
<i>Frais de voyage: intervenants et conférenciers</i>	0	80 000	80 000
TOTAL (SESSION ET FONCTIONNEMENT ANNUEL)	60 341	660 713	721 054
4. AXES DE TRAVAIL			
<i>Forum sur l'égalité des genres (2024)^{2/}</i>	10 500	39 500	50 000
<i>Manifestation thématique mondiale sur le droit à une alimentation adéquate (2024) et manifestation thématique mondiale sur les conflits et la sécurité alimentaire 2025^{2/}</i>	0	50 000	50 000
<i>Réduction des inégalités (2024) / axe de travail sur les politiques 2025 Systèmes alimentaires urbains et périurbains^{2/3/}</i>	258 563	62 437	321 000
<i>Suivi et assimilation^{4/}</i>	0	0	0
<i>Plan d'action du CSA visant à améliorer la connaissance, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité des produits du CSA relatifs aux politiques</i>	0	0	0
<i>Assimilation des directives relatives aux données (MTF/GLO/1038/BMG)</i>	219	141 527	141 746
<i>Sensibilisation et utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques (GCP/GLO/1202/GER-F)</i>	535	188 541	189 076
<i>Travail décent^{2/}</i>	0	30 000	30 000
MANIFESTATIONS/ACTIVITÉS SPÉCIALES			0
<i>Communication et migration du site web du CSA</i>	0	150 000	150 000
<i>Manifestations de haut niveau (manifestation du CSA en marge du Forum politique de haut niveau en 2024, manifestation sur le climat et la biodiversité et le droit à l'alimentation en 2025, forum de haut niveau sur les investissements responsables en 2025)^{2/}</i>	0	20 000	20 000
<i>Gouvernance collaborative</i>	0	5 000	5 000
TOTAL (AXES DE TRAVAIL ET ACTIVITÉS SPÉCIALES)	269 817	687 005	956 822
TOTAL DES DÉPENSES (1+2+3+4)	1 415 493	1 654 408	3 069 901

1/ Économies sur les dépenses de personnel liées à l'entrée en fonctions tardive de la Secrétaire du CSA et dépenses non prises en compte: personnel détaché depuis l'Allemagne et personnel associé au projet de la Commission européenne.

2/ Estimations au titre du Programme de travail pluriannuel 2024-2027.

3/ Estimations de dépenses pour deux cycles de négociations. Estimations de dépenses supplémentaires imputables à un autre cycle (octobre 2024).

4/ Activités liées au suivi et à l'assimilation incluses dans les projets MTF/GLO/1038/BMG et GCP/GLO/1202/GER-F.

HLPE-FSN

Code du projet	Description	2022	2023	2024	2024	2024	2025
		(montants effectifs)	(montants effectifs)	(montants effectifs) Janv. - Juin	(prévisions) Août - Déc.	Total (montants effectifs + prévisions)	(prévisions)
UNJP/GLO/945/EC	Financement de l'Union européenne pour le HLPE-FSN (2019-2023)	475 893	184 099				
MTF/GLO/244/MUL	Fonds fiduciaire multidonateurs pour le HLPE-FSN (2010-2024)	368 083	590 223	189 945	168		
UNJP/GLO/1174/EC	Financement de l'Union européenne pour le HLPE-FSN (2023-2026)			563 144	269 670	832 814	500 960
GCP/GLO/1291/MUL	Fonds fiduciaire multidonateurs pour le HLPE-FSN (2024-2027)			9 390	9 390	18 780	234 627
Coordonnateur du HLPE-FSN	Contribution en nature de la France (2010-2024)	200 000	200 000	50 000			200 000
Total des ressources du HLPE-FSN		1 043 976	974 322	812 479	279 228	851 594	935 587

MSCPA

En 2023, le MSCPA a reçu des contributions de l'Union européenne (UE), de la Suisse, de l'Allemagne et de la France, ainsi que le soutien déterminant de plusieurs ONG. L'adoption de modalités hybrides a eu une incidence sur son fonctionnement et a entraîné une augmentation de la charge de travail et du niveau de participation. Cependant, le MSCPA s'est également efforcé de rétablir une participation en présentiel, bien plus efficace pour assurer une véritable participation et une bonne inclusion des 11 groupes et des 17 sous-régions.

Le total des dépenses du MSCPA a été inférieur de 36 pour cent aux prévisions. Cette réduction des dépenses est principalement due à un problème de trésorerie qui s'explique par l'arrivée tardive de certaines contributions de base, qui n'ont été mises à disposition qu'à la fin de l'année. Ce retard a eu une incidence considérable sur la capacité du MSCPA d'assurer une participation pleine et réelle des organisations de la société civile (OSC) aux réunions et aux négociations du CSA comme prévu, ainsi que sur le fonctionnement du secrétariat du MSCPA et sur la mise en œuvre d'activités autonomes du MSCPA plus étroitement liées à l'utilisation et à l'application des produits du CSA, ou encore d'activités de diffusion auprès de plateformes d'OSC en dehors du CSA.

Dépenses	2023 (montants effectifs) (en EUR)	2024 (prévisions) (en EUR)
Participation aux réunions du Groupe consultatif du CSA	24 739	76 000,00
Groupes de travail du MSCPA sur les politiques et participation des membres du MSCPA aux activités intersessions du CSA au niveau mondial	71 875	74 719,00
Appui au suivi et à la mise en œuvre des résultats du CSA	17 575	57 000,00
Réunion annuelle du Comité de coordination du MSCPA, Forum et participation à la session plénière annuelle du CSA	118 197	146 320,00
Secrétariat	178 202	189 000,00
TOTAL	410 588	543 039,00

MSP

MSP - État des recettes et des dépenses 2023		
(en USD)		
	2023 (budget approuvé)	2023 (montants effectifs)
TOTAL DES RECETTES	589 975,00	564 125,00
Services de secrétariat de base	158 750,00	158 750,00
Participation aux activités de diffusion d'informations du CSA	65 000,00	65 000,00
<i>Comités élargis</i>	105 000,00	105 000,00
<i>Forum mondial de l'alimentation</i>	27 000,00	27 000,00
<i>Climat</i>	85 500,00	65 000,00
<i>Suite à donner au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires</i>	60 000,00	60 000,00
<i>Dépenses de parrainage (manifestations et déplacements financés au moyen d'un parrainage)</i>	72 000,00	69 425,00
<i>Dépenses de mobilisation des membres (déplacements financés au moyen d'une subvention)</i>	13 950,00	13 950,00
TOTAL DES DÉPENSES	587 200,00	564 125,00
BILAN [excédent ou (déficit)]	2 775,00	-

MFP

	2023 (montants effectifs)	2024 (prévisions)
Recettes		
Contributions des membres	130 000,00 USD	70 000,00 USD
Dépenses		
Recherche		
Réunions		-10 000,00 USD
Ressources humaines	-24 320,00 USD	-37 920,00 USD
Indemnités journalières de subsistance		
Traduction et interprétation		-10 000,00 USD
Honoraires		
Frais de voyage et d'hébergement	-9 542,28 USD	-18 000,00 USD
Plateformes et communication	-6 121,12 USD	-6 000,00 USD
Imprévus (12 %)	-11 097,60 USD	-11 270,40 USD
Gestion des projets (environ 10 %)	-10 357,76 USD	-10 519,04 USD
Total:	-50 341,16 USD	-103 709,44 USD